

Limay, le 9 avril 2018

Madame, Monsieur,

Affaire suivie par : Richard PENLOUP

Mail : lesreservoirs@ville-limay.fr

Tél : 01.34.97.27.03

Ref : EJ/ SM/016638

Objet : 27^{ème} salon d'arts de la Ville de Limay du 27 septembre au 14 octobre 2018

Madame, Monsieur,

La ville de Limay organise le 27^{ème} salon d'arts du 27 septembre au 14 octobre 2018 au Centre d'exposition Les Réservoirs.

Ce salon s'adresse aux artistes non professionnels. « Voir Limay en peinture... » en est le thème, dans un format imposé de 50x50cm pour les œuvres bidimensionnelles.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le règlement du salon et la fiche de dépôt des œuvres.

Espérant votre participation, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.



L'adjoint au Maire,
chargé de la culture

Denis BOURÉ

REGLEMENT

Art 1 : Thème

Le thème du salon est « Voir Limay en peinture... ».

Art 2 : Déroulement du salon

Le salon se tiendra au Centre d'expositions « Les Réservoirs », 2 rue des Réservoirs à Limay du 27 septembre au 14 octobre 2018.

Le vernissage aura lieu le vendredi 28 septembre à 18h30, il sera suivi d'un vin d'honneur avec remise du prix de la ville.

La publicité du salon se fera par voie de presse.

Art 3 : Œuvres pouvant être présentées

Ce salon est réservé à la peinture, au dessin et aux arts appliqués. Il s'adresse aux artistes non professionnels.

Chaque artiste pourra présenter une œuvre dans un format unique de 50x50 *cm*.

L'œuvre devra être présentée sans cadre et munie d'un système d'accrochage solide.

Le titre et le nom de l'œuvre devront être indiqués au dos, ainsi que le nom de l'artiste, et son adresse.

Seront refusées les œuvres déjà vues lors des salons précédents.

Art 4 : Assurances

Aucun droit d'inscription n'est réclamé. Le salon de Limay ne prend pas en charge l'assurance des œuvres exposées et décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration. Les exposants sont invités à prendre une assurance s'ils le désirent.

Art 5 : Prix et récompense

Un prix de la ville, un prix du public. Le prix du public sera proclamé à l'issue du salon.

Art 6 : Composition du jury d'attribution du prix de la ville

Monsieur Le Maire de Limay
M. l'adjoint au Maire, chargé de la culture
Un journaliste de la presse locale
M. le président de l'association art et travail.
M. le président de L'ALJ culture
Un professeur chargé de la section arts plastiques du Lycée Condorcet.
La conseillère pédagogique arts visuels
Les professeurs d'arts plastiques des collèges de Limay
Un professeur d'arts plastiques de l'école municipale d'arts plastiques
Le directeur de l'école municipale d'arts plastiques

Art 8 : Dépôt des œuvres

Les œuvres seront déposées le samedi 22 septembre 2018 de 16h00 à 19h00, au centre d'exposition Les Réservoirs. Une fiche de dépôt détaillée, ayant valeur d'inscription, sera à compléter.

Pour les œuvres en volume, l'artiste devra prévoir les socles ou supports de présentation.

Art 9 : Communication

Au dépôt des œuvres des cartes d'invitations et des affiches seront mises à disposition des artistes participant au salon d'arts.

Art 10 :

Les œuvres exposées seront impérativement retirées à la clôture du salon, le dimanche 14 octobre à partir de 18h00.

Dates importantes : **samedi 22 septembre**, dépôt des œuvres aux réservoirs de 16h à 19h.
vendredi 28 septembre, vernissage, remise du prix de la ville à 18h30.
dimanche 14 octobre, reprise des œuvres à partir de 18h.

NB : toute correspondance doit être adressée à la Direction de l'Action Culturelle, à l'Hôtel de Ville – tel 01.34.97.27.03 - fax 01 34 97 27 56

27^{ème} Salon d'art de la ville de Limay
Du 27 septembre au 14 octobre 2018

FICHE DE DEPOT DES ŒUVRES

Le dépôt des œuvres aura lieu le samedi 22 septembre 2018 de 16h00 à 19h00
Au Centre d'exposition « Les réservoirs », 2 rue des réservoirs 78520 Limay
☎ 01.30.98.69.02

NOM / PRENOM :

ADRESSE :

TELEPHONE :

TITRE	TECHNIQUE UTILISEE	FORMAT	PRIX
		50*50 cm	

Je soussigné, _____, déclare avoir pris connaissance du règlement
du Salon d'Arts de la Ville Limay.

En cas de vente, l'acquéreur sera mis en relation avec l'artiste

Date :

Signature :

NB : les œuvres seront retirées à la salle d'exposition des Anciens Réservoirs à la fin de
l'exposition, le dimanche 14 octobre à partir de 18h00